



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Commentaire No. 10 | Mars 2016

Montrez-moi l'argent:

**certaines tendances positives des
revenus dans le Nord ontarien**

Qui nous sommes

Certains des acteurs clés dans ce modèle et leurs rôles se trouvent ci-dessous :

Conseil d'administration : Le conseil d'administration détermine l'orientation stratégique de l'Institut des politiques du Nord. Les administrateurs font partie de comités opérationnels s'occupant de finance, de collecte de fonds et de gouvernance; collectivement, le conseil demande au chef de la direction de rendre des comptes au regard des objectifs de nos objectifs du plan stratégique. La responsabilité principale du conseil est de protéger et de promouvoir les intérêts, la réputation et l'envergure de l'Institut des politiques du Nord.

Président et Chef de la direction : recommande des orientations stratégiques, élabore des plans et processus, assure et répartit les ressources aux fins déterminées.

Conseil consultatif : groupe de personnes engagées et qui s'intéressent à aider l'Institut des politiques du Nord mais non à le diriger. Chefs de files dans leurs domaines, ils guident l'orientation stratégique et y apportent une contribution; ils font de même en communication ainsi que pour les chercheurs ou personnes-ressources de la collectivité élargie. Ils sont pour de l'Institut des politiques du Nord une « source de plus mûre réflexion » sur l'orientation et les tactiques organisationnelles globales.

Conseil consultatif pour la recherche : groupe de chercheurs universitaires qui guide et apporte une contribution en matière d'orientations potentielles de la recherche, de rédacteurs possibles, d'ébauches d'études et de commentaires. C'est le « lien officiel » avec le monde universitaire.

Évaluateurs-homologues : personnes qui veillent à ce que les articles spécifiques soient factuels, pertinents et publiables.

Rédacteurs et chercheurs associés : personnes qui offrent, au besoin, une expertise indépendante dans des domaines spécifiques de la politique.

Tables rondes et outils permanents de consultation – (grand public, intervenants gouvernementaux et communautaires) : moyens qui assurent que l'Institut des politiques du Nord demeure sensible à la collectivité, puis reflète les priorités de CELLE-CI et ses préoccupations lors de la sélection des projets.

Président & CEO

Charles Cirtwill

Conseil d'administration

Martin Bayer (Chair)	Jean Paul Gladu
Ron Arnold	Dr. George C. Macey (Vice-Chair & Secretary)
Pierre Bélanger	Hal J. McGonigal
Thérèse Bergeron-Hopson (Vice-président du conseil)	Dawn Madahbee
Terry Bursey	Doug Murray (Treasurer)
Dr. Harley d'Entremont	Ray Riley
Alex Freedman	Dr. Brian Tucker

Conseil consultatif

Dr. Gayle Broad	Peter Goring
Barbara Courte Elinesky	Frank Kallonen
Brian Davey	Duke Peltier
Tony Dean	Kathryn Poling
Don Drummond	Peter Politis
Tannis Drysdale (Chair)	Tina Sartoretto
John Fior	Keith Saulnier
Ronald Garbutt	

Conseil consultatif pour la recherche

Dr. John Allison	Jonathan Dewar
Dr. Hugo Asselin	Dr. Livio Di Matteo
Dr. Randy Battochio (Chair)	Dr. Morley Gunderson
Dr. Stephen Blank	Dr. Anne-Marie Mawhiney
George Burton	Leata Ann Rigg
Dr. Robert Campbell	S. Brenda Small
Dr. Iain Davidson-Hunt	J.D. Snyder
	Dr. Lindsay Tedds

Ce rapport a été possible grâce à l'appui de nos partenaires : l'Université Lakehead, l'Université Laurentienne et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

Traduction par Gilles Dignard.

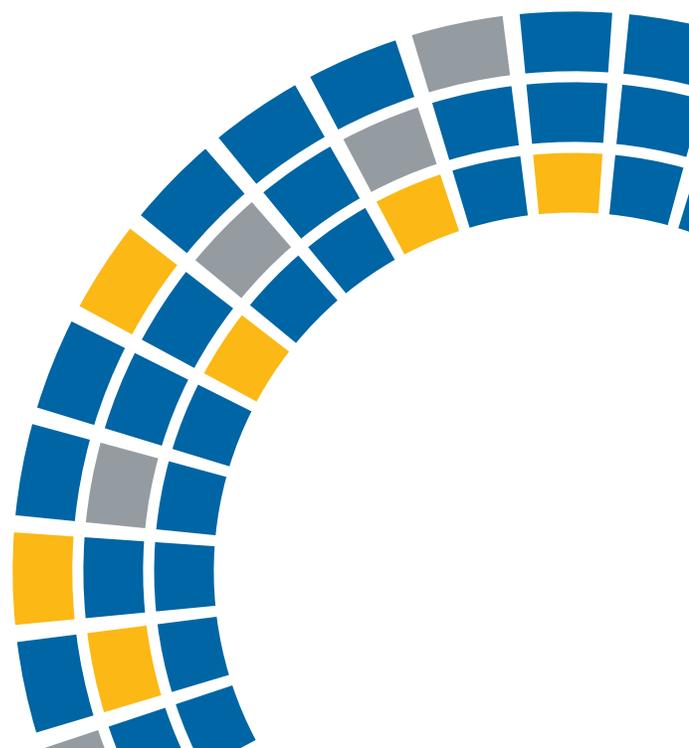
© 2016 Institut des politiques du Nord
Publication de l'Institut des politiques du Nord
874, rue Tungsten
Thunder Bay (Ontario) P7B 6T6

ISBN: 978-1-988472-75-1

À propos de l'auteur **Kyle Leary**



Kyle Leary détient une maîtrise en économie de l'Université de Guelph. Ses domaines de recherche comprennent les réformes au sujet de l'environnement, de la politique monétaire et fiscale, et de l'immigration. À partir de mai 2016, Kyle travaillera à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, dans le service Économie et sciences sociales en tant qu'analyste.

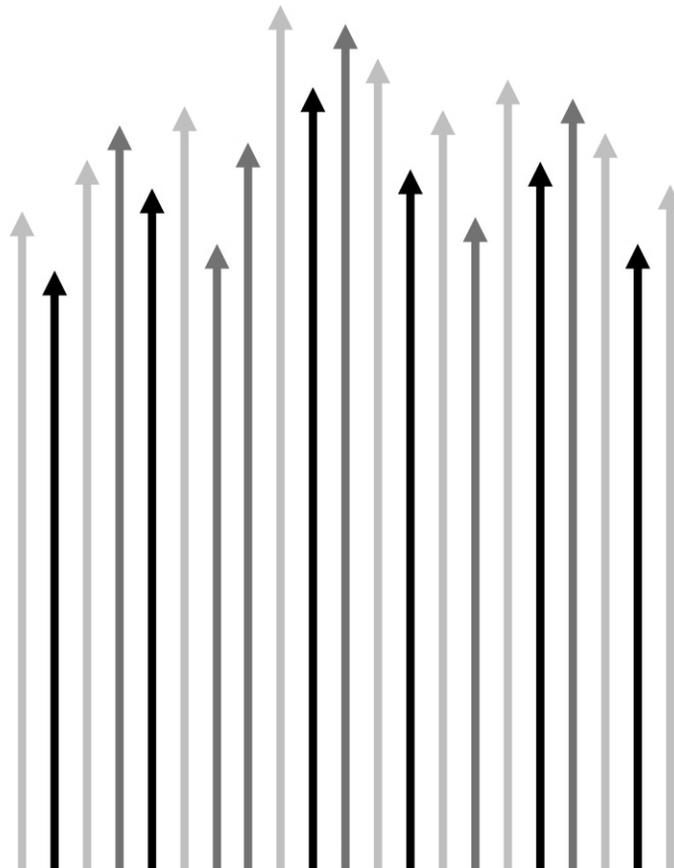


Sommaire

Dans cette étude est résumée la position absolue et relative du revenu typique du Nord ontarien (par rapport à l'Ontario et au Canada). L'étude commence par présenter un tableau absolu et relatif de la santé économique du Nord ontarien. Il s'y trouve ensuite des fractionnements démographiques pertinents de la région, assurant ainsi que la variabilité du bien-être économique associé à la diversité individuelle ne soit pas négligée. Dans la foulée de l'attention portée ces derniers temps à la stagnation des revenus de la classe moyenne, et ce, par la presse populaire, l'étude aborde la croissance historique des revenus, afin d'évaluer la validité de cette conclusion pour le Nord ontarien. Dans la section finale est examinée l'inégalité du revenu, un autre sujet important qui est de plus en plus pertinent pour le débat public des dernières années.

Les constatations clés suivent:

- Dans le Nord ontarien, le revenu médian individuel en 2010 (année la plus récente disponible) variait entre 23 662 \$, dans le district de Manitoulin, et 32 938 \$, dans le Grand Sudbury (comparativement à 30 526 \$ pour tout l'Ontario).
- La part de revenu du marché – revenu total avant impôt, moins le revenu de sources gouvernementales – est plus basse dans le Nord ontarien que dans l'ensemble de l'Ontario ou du Canada.
- L'écart du revenu entre les sexes est apparent dans le Nord ontarien, mais le taux n'est généralement pas plus élevé que dans l'ensemble de l'Ontario ou du Canada.
- Le revenu personnel médian non ajusté chez les Autochtones varie entre 59 % du niveau de la population globale à Thunder Bay et 81 % dans Cochrane, le Grand Sudbury et Sudbury.
- Par rapport au taux de l'ensemble de l'Ontario au cours des périodes de 2000 à 2005 et de 2005 à 2010, le revenu personnel médian a augmenté plus rapidement dans chaque district du Nord ontarien.
- L'inégalité du revenu est peu marquée par rapport à l'ensemble du Canada, à Algoma, Cochrane, Parry Sound, Sudbury et Thunder Bay.



Revenu typique dans le Nord ontarien

Pour enquêter sur le revenu typique dans le Nord ontarien, nous examinons dans la présente étude les revenus médians et moyens annuels des personnes et des ménages, ce qui donne quatre mesures du revenu annuel (brut) (Tableau 1).

Tableau 1 : Revenu annuel des personnes et des ménages, par district du Nord ontarien, 2010

District	Revenu personnel		Revenu du ménage	
	Médian	Moyen	Médian	Moyen
	(\$)			
Algoma	28 914	36 406	53 195	67 103
Cochrane	30 934	39 446	60 123	73 288
Grand Sudbury	32 938	40 874	62 478	76 760
Kenora	30 032	37 515	59 576	72 802
Manitoulin	3 662	29 932	45 121	54 798
Nipissing	28 481	37 139	56 102	69 321
Parry Sound	27 124	35 024	55 761	66 706
Rainy River	30 049	36 867	55 627	68 700
Sudbury	29 765	36 273	58 881	68 832
Thunder Bay	31 191	38 856	59 658	72 404
Timiskaming	25 476	34 481	49 380	63 255
Ontario	30 526	42 264	66 358	85 772
Canada	29 878	40 650	61 072	79 102

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages.

Dans le contexte de cette étude, la mesure du revenu qui a le plus de pouvoir explicatif est le revenu médian personnel. Afin de comprendre pourquoi, il faut d'abord comparer le revenu des ménages et celui des personnes. Il peut être vu que comparer le revenu des ménages plutôt que celui des personnes dans différentes régions n'est pas nécessairement comparer des pommes et des pommes parce que le nombre typique de membres des ménages, surtout ceux qui touchent un revenu, peut varier en fonction de la région.

En outre, la notion statistique de médiane, plutôt que de moyenne, est généralement considérée comme la norme dans les études sur le revenu. C'est parce que la médiane rend mieux ce qui se passe dans l'unité « typique ». Bref, le revenu médian exclut les extrêmes parce qu'il se définit par la « valeur du milieu », au-dessus et au-dessous de laquelle un nombre égal d'unités se trouve. Par contre, la moyenne résume tous les revenus et les divise par la population, ce qui falsifie à la hausse le revenu parce que la répartition du revenu dans le monde réel tend à comporter un très petit nombre de personnes ayant de très gros revenus et un petit nombre de personnes ayant des revenus relativement

faibles.

Pour commencer, pensez à trois mesures auxiliaires du revenu annuel : moyen personnel, médian du ménage, moyen du ménage; ensemble ces mesures nous donnent 33 observations pour les 11 districts. Face à ces mesures, le Nord ontarien ne dépasse qu'une fois le chiffre de l'ensemble du Canada; le revenu personnel moyen du Grand Sudbury dépasse de 224 \$ la moyenne du revenu personnel au Canada, tandis que les chiffres pour l'ensemble de l'Ontario dépassent dans chaque cas les chiffres connexes du Nord ontarien.

Prenons maintenant la comparaison de revenu la plus instructive pour les quatre possibilités : revenu personnel médian. Ici, le rendement du Nord ontarien est remarquablement meilleur. Parmi les 11 districts, trois (Cochrane, le Grand Sudbury et Thunder Bay) dépassent le chiffre de l'ensemble de l'Ontario; cinq (Cochrane, le Grand Sudbury, Kenora, Rainy River et Thunder Bay) dépassent celui de l'ensemble du Canada. Alors, par cette mesure, le Nord ontarien est près de l'ensemble du Canada et, dans une moindre mesure, de l'ensemble de l'Ontario.

Composition du revenu

Le Tableau 2 contient la composition du revenu dans le Nord ontarien – la provenance du revenu. Il est nécessaire de formuler certaines remarques sur l'extrapolation et l'interprétation de ces chiffres. En premier lieu, notez que le revenu provient, au plus haut niveau, de deux sources : revenu du marché et revenu des transferts gouvernementaux. Ainsi, pour parvenir à la part liée aux transferts gouvernementaux du revenu total, soustrayez simplement de 100 % le revenu du marché. Donc, par exemple, dans le district d'Algoma, $100\% - 80,3\% = 19,7\%$, ce qui signifie que 19,7 % de tout le revenu dans ce district se compose de transferts gouvernementaux. Même s'il est mieux d'avoir plus de revenu, habituellement une part supérieure de revenu du marché est un signe de force économique. Compte tenu du Tableau 2, toutefois, il est évident que la position du Nord ontarien est relativement faible par cette mesure : le revenu du marché en Ontario et au Canada étant à 87,7 % et à 87,6 % respectivement, le meilleur rendement dans le Nord ontarien est dans le Grand Sudbury, à 85,4 %, tandis que trois districts se trouvent à 80 % ou moins. Alors, bien que le revenu personnel médian du Nord ontarien ne soit pas très différent de celui de l'ensemble de l'Ontario ou du Canada, le revenu obtenu dans la région est sensiblement plus faible au regard des transferts gouvernementaux que les moyennes de l'ensemble de l'Ontario et du Canada.

Tableau 2 : Composition du revenu, par District, Nord ontarien, 2010

District	Market Income	Employment Income	Canada Pension Plan Benefits	Old Age Security + Guaranteed Income Supplement	Employment Insurance Benefits
	(pour cent)				
Algoma	80,3	64,3	5,8	4,6	1,9
Cochrane	83,7	72,5	4,6	3,5	2,1
Grand Sudbury	85,4	70,7	4,2	3,2	1,9
Kenora	84,1	72,1	4,1	3,4	1,8
Manitoulin	75,7	60,0	6,4	6,1	2,3
Nipissing	82,2	68,2	4,9	4,1	2,3
Parry Sound	80,0	61,3	6,5	5,5	2,2
Rainy River	81,8	68,0	5,5	4,1	2,3
Sudbury	80,7	64,4	5,9	4,3	2,4
Thunder Bay	83,5	68,6	5,0	3,4	1,9
Timiskaming	79,3	66,0	5,9	5,2	2,3
Ontario	87,7	74,8	3,4	2,8	1,4
Canada	87,6	74,7	3,5	3,1	1,8

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages.

Remarque : Revenu des transferts gouvernementaux = $100\% - \%$ du revenu du marché. Toutefois, ici, les colonnes ne totalisent pas 100 % parce que les prestations pour enfants et « d'autres revenus de sources gouvernementales » ne paraissent pas.

Le revenu du marché peut ensuite être réparti en trois catégories majeures : revenu d'emploi, revenu de placements, revenu de régime de pension privé. Lors de l'évaluation de la santé économique régionale, il n'est pas évident qu'une dépendance plus grande du revenu de placements soit préférable au revenu d'emploi, puis qu'une dépendance supérieure du revenu de régime de pension privé dans une collectivité puisse être reliée à la composition démographique de la population. Pour ces raisons, il suffit de souligner ici que le revenu d'emploi, comme pour toutes les formes de revenu du marché prises globalement, représente une partie plus petite du revenu total dans le Nord

ontarien par rapport à l'ensemble de l'Ontario ou du Canada.

La portion du revenu total comprenant la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) peut s'interpréter comme la représentation de la combinaison de deux éléments : la part des personnes âgées dans la population et celle des personnes à faible revenu. Le SRG se limite aux personnes à faible revenu; la SV est largement offerte, mais comprend un plafond de revenu qui empêche les personnes à revenu élevé de la recevoir. Tous les districts du Nord ontarien dépendent plus de la combinaison de ces

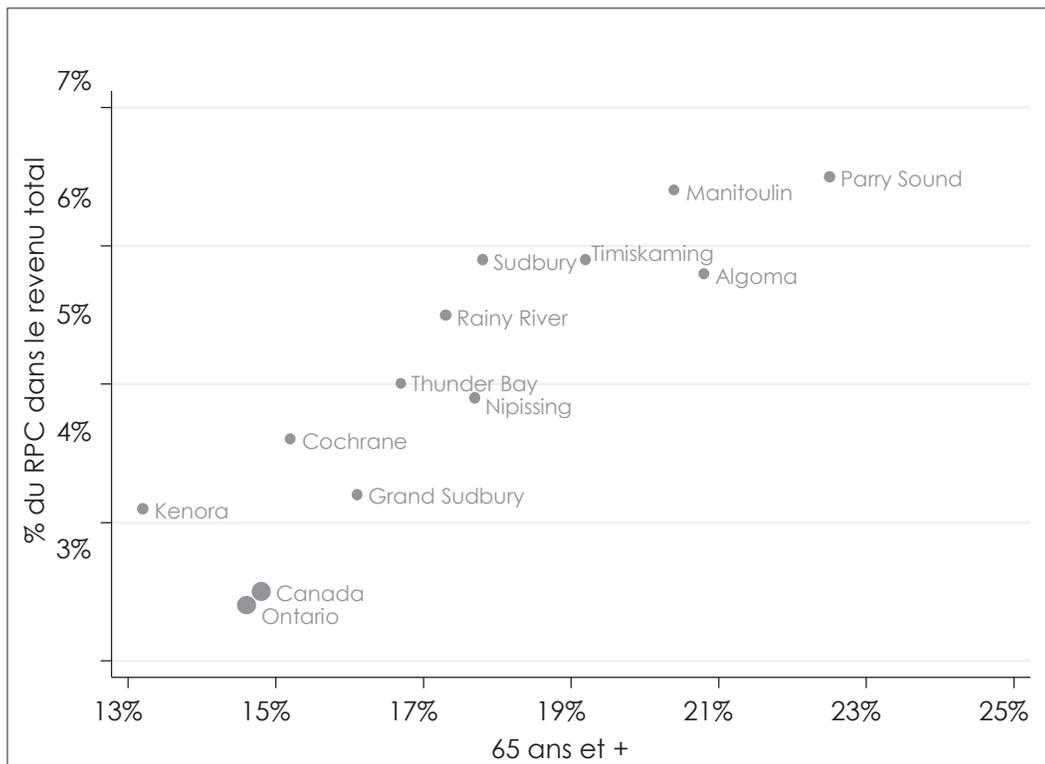
programmes gouvernementaux que le Canada ou l'Ontario.

En revanche, le Régime de pensions du Canada (RPC) paie davantage, en fonction des contributions d'une personne au cours de sa vie, jusqu'à un montant maximal. Une dépendance accrue du RPC n'est donc pas un indice de la prévalence du faible revenu dans une collectivité, comme c'est le cas pour le SRG. Les données montrent que le revenu du RPC constitue un plus gros segment du revenu total dans le Nord ontarien que dans l'Ontario ou le Canada typique, ce qui peut s'expliquer du fait qu'il y ait une part relativement plus grande des personnes de 65 ans et plus dans dix des onze districts du Nord ontarien, où seulement Kenora a un plus petit segment d'aînés que l'Ontario et le Canada dans leur ensemble; voir la Figure 1. La Figure 1 montre également la relation positive prévue entre la partie du revenu provenant du RPC, la part des personnes de 65 ans et plus dans les districts du Nord ontarien, puis les agrégats pour l'Ontario et le Canada : lorsque le segment des personnes de 65 ans et plus est plus gros, la part de revenu du RPC dans le revenu total tend également à être plus grande.

Enfin, il peut être vu au Tableau 2 que la part des transferts de l'assurance-emploi (AE) dans les districts du Nord ontarien tend à être marginalement supérieure à la moyenne de l'ensemble du Canada, même si, ensuite, cette moyenne est à 0,4 d'un point de pourcentage au-dessus du chiffre pour l'ensemble de l'Ontario. Dans une certaine mesure, la main-d'œuvre du Nord ontarien dépend donc de façon disproportionnée de l'AE.

Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages, utilisées par le public, indiquent aussi la part des prestations gouvernementales pour enfants dans le revenu total, mais, comme cet élément n'informe pas clairement sur la santé de l'économie, il n'est pas abordé ici.

Figure 1 : Segment de la population de 65 ans et plus (2011); part du revenu total reçue sous forme de prestations du RPC, par district (2010), Nord ontarien



Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Revenu par Sexe

Comme le montre le Tableau 3, l'écart salarial entre les sexes, est évident. Il est important de signaler, évidemment, que ces chiffres bruts n'ont pas été ajustés pour le niveau de scolarité, le statut de travailleur à temps plein et à temps partiel, ou le statut de soignant, ce qui pourrait avoir un effet disproportionné, par sexe. Néanmoins, le Nord ontarien ne tend pas à afficher un écart salarial, élevé ou bas, par sexe, comparativement à l'Ontario ou au Canada dans l'ensemble, bien qu'il y ait pas mal de variation entre les districts du Nord ontarien. Les calculs pour la province et le pays montrent que les femmes ne gagnent à peu près que 68 % de ce qu'obtiennent les hommes, tandis que la gamme des chiffres pour le Nord ontarien est fort étendue, depuis 50 % à Sudbury jusqu'à 81 % à Manitoulin. L'étude de Sudbury est intéressante à cet égard, car le revenu personnel médian des hommes est plus élevé que dans

tout autre district, même si le contraire est exact pour les femmes de Sudbury, lesquelles gagnent moins que les femmes de n'importe quel autre district de la région. Avant de chercher à expliquer ou à tirer des leçons de cette constatation, il vaut la peine de se demander s'il n'y a pas plutôt un problème de données. Certains experts ont exprimé des inquiétudes à propos de la qualité des données de l'Enquête nationale auprès des ménages en raison de leur nature facultative et, par conséquent, du taux inférieur de réponses par rapport au questionnaire détaillé obligatoire du recensement. Évidemment, plus le taux des réponses est bas et l'échantillonnage, petit, moins les données sont fiables, et des observations séparées, par sexe, réduisent la taille d'un échantillonnage. Les données du Tableau 3 devraient donc être abordées prudemment.

Tableau 3 : Revenu par sexe, par district, Nord ontarien, 2010

District	Revenu personnel médian		Revenu du marché	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	(\$)		(%)	
Algoma	35 576	23 221	83,9	75,5
Cochrane	40 387	23 733	86,6	79,4
Grand Sudbury	41 126	25 473	88,1	81,5
Kenora	35 844	25 457	87,2	79,9
Manitoulin	26 758	21 578	77,4	73,9
Nipissing	35 093	23 590	84,7	78,8
Parry Sound	33 643	22 647	82,8	76,2
Rainy River	36 323	25 879	85,3	77,4
Sudbury	41 319	20 639	83,4	76,0
Thunder Bay	38 244	25 142	85,9	80,2
Timiskaming	32 299	21 130	82,4	74,6
Ontario	36 971	25 412	90,6	83,7
Canada	36 211	24 606	90,8	83,1

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages.

Si vous regardez les deux dernières colonnes du Tableau 3, il y a des raisons claires pour lesquelles le revenu du marché pourrait occuper un segment plus petit du revenu total des femmes par rapport à celui des hommes. D'abord, il est plus probable que les femmes s'occupent de jeunes enfants; cela est vrai pour les ménages monoparentaux et biparentaux. Ensuite, la moyenne de la longévité des femmes est supérieure; les aînées sont plus nombreuses que les aînés, et les prestations de la retraite représentent une plus grande part du revenu total de ce groupe.

Revenu des Autochtones

Des questions similaires se posent au sujet du revenu des Autochtones du Nord ontarien, en particulier parce que la taille de la population est petite par rapport à la population totale. D'après le Tableau 4, toutefois, trois observations liées au revenu des Autochtones sont immédiatement évidentes. D'abord, dans aucun district les Autochtones gagnent plus que la population dans son ensemble. De même, la part du revenu du marché est relativement plus élevée pour l'ensemble de la

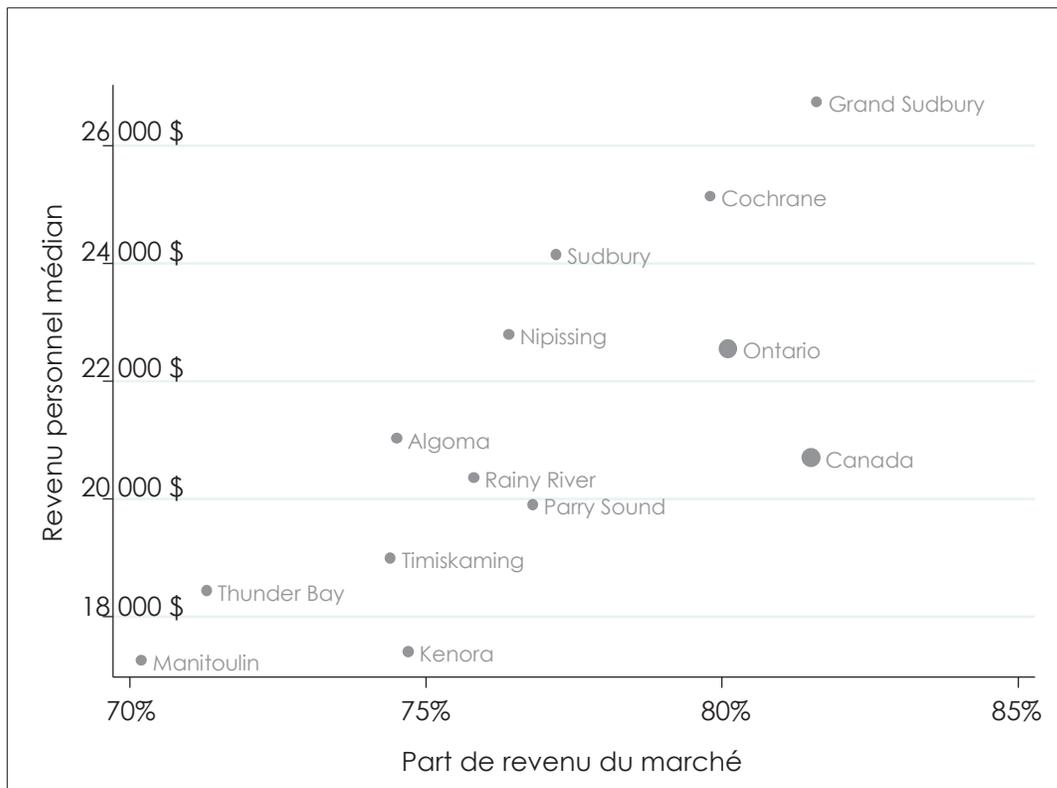
population que chez les Autochtones, bien que l'écart soit modéré. Enfin, même s'il n'en est pas question dans ce tableau, les femmes autochtones gagnent davantage que les hommes autochtones dans les districts de Kenora, de Manitoulin et de Parry Sound. Le Figure 2 révèle que les revenus des Autochtones tendent à être supérieurs dans les secteurs où la part du revenu du marché semble plus grande; il vaut la peine de noter que cela est vrai pour l'ensemble de la population.

Tableau 4 : Revenu personnel médian des Autochtones, par district, Nord ontarien, 2010

District	Segment de la population autochtone de 15 ans et plus	Revenu total		Part de revenu du marché	
		Autochtones	Tous	Autochtones	Tous
	(pour cent)	(\$)		(pour cent)	
Algoma	10,22	21 023	28 914	74,5	80,3
Cochrane	11,06	25 141	30 934	79,8	83,7
Grand Sudbury	7,76	26 743	32 938	81,6	85,4
Kenora	31,12	17 404	30 032	74,7	84,1
Manitoulin	36,10	17 249	23 662	70,2	75,7
Nipissing	9,97	22 790	28 481	76,4	82,2
Parry Sound	5,31	19 895	27 124	76,8	80,0
Rainy River	19,58	20 355	30 049	75,8	81,8
Sudbury	14,06	24 156	29 765	77,2	80,7
Thunder Bay	10,29	18 441	31 191	71,3	83,5
Timiskaming	4,66	18 991	25 476	74,4	79,3
Ontario	2,17	22 546	30 526	80,1	87,7
Canada	3,70	20 701	29 878	81,5	87,6

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages.

Figure 2 : Revenu personnel médian des Autochtones et revenu du marché, comme partie du revenu autochtone total, par District, Nord ontarien, 2010



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages.

Croissance du revenu, de 1995 à 2010

Examiner les données des séries chronologiques relatives aux revenus personnels médians est un exercice instructif. Le plafonnement des revenus de la classe moyenne a été récemment abordé dans la presse populaire. Étudier le comportement des revenus personnels médians au fil du temps est une bonne façon de résoudre cette question, car cela est pertinent pour le Nord ontarien autant qu'ailleurs. Toutefois, à des fins de comparaison, les chiffres doivent être ajustés pour l'inflation. Par exemple, un ensemble de produits et services qui coûtait 1,00 \$ en 2005 coûterait 1,08 \$ en 2010; 1,08 comprend le « facteur inflation » pour 2005, en fonction duquel les valeurs monétaires en 2005 doivent être multipliées afin de les exprimer en dollars de 2010. Évidemment, l'année de recensement fait référence aux données décrivant l'année antérieure, afin que toutes les valeurs en dollars soient converties en dollars de 2010.¹

¹ Cela dit, la question suivante doit être posée : Que dire s'il y avait une inflation relativement plus élevée dans le Nord ontarien au cours de la période de 2001-2011, et donc si les taux d'inflation pour 2006 et 2001 étaient plus élevés pour le Nord ontarien que ce que publie la Banque du Canada pour l'ensemble du pays? (Si le taux d'inflation était supérieur dans le Nord ontarien entre 2000 et 2010, les taux d'inflation pour les années de recensement de 2001 et de 2006 devraient être supérieurs parce que, si les prix changeaient plus rapidement, un dollar de 2005, disons, vaudrait relativement moins en 2010, de telle sorte que le taux d'inflation de 2005 devrait être supérieur. Si le taux d'inflation de 2005 était supérieur, il y aurait moins de différence entre les revenus réels de 2005 et de 2010, et le taux de croissance au cours de cette période serait donc inférieur.) Si cela était vrai, les taux de croissance exacts dans le Nord ontarien devraient être inférieurs. En fait, avec le facteur d'inflation pour Thunder Bay en 2002 (pour exprimer les valeurs de 2002 en 2010) le chiffre est de 1,128; voir Statistique Canada, « Indice des prix à la consommation, par ville », en ligne, à <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/econ45a-fra.htm>. Cependant le taux d'inflation de l'ensemble du Canada pour cette conversion année après année, est de 1,16 selon la Banque du Canada, mais Statistique Canada rapporte 1,165. Thunder Bay a donc affiché une inflation (légèrement) plus basse pendant la période de 2002 à 2010 que l'ensemble du Canada. Si c'était le cas pour le Nord ontarien, les forts taux réels de croissance du Tableau 5 seraient, en fait, une estimation de limite inférieure, les taux réels de croissance étant effectivement plus élevés. Il est inquiétant toutefois de relever que Thunder Bay a connu une augmentation de revenu relativement minime au cours de cette période; bien qu'il s'agisse d'une relation très imparfaite, une hausse de revenu relativement plus faible dans ce district pourrait être reliée à des pressions déflationnistes qui n'intervenaient pas ailleurs dans le Nord ontarien. Malheureusement, Statistique Canada ne publie des données sur l'inflation au niveau municipal que pour 18 villes, dont seulement une (Thunder Bay) se trouve dans le Nord ontarien; il reste donc à préciser si les changements de prix pendant cette période dans le Nord ontarien ont eu un comportement généralement semblable à celui de Thunder Bay, de l'ensemble du Canada ou autre. Sans preuve du contraire, il est raisonnable de supposer que les prix du Nord ontarien n'ont en général pas augmenté plus rapidement que ce qui était typique au Canada.

Après ces ajustements, il semble que la première décennie des années 2000 ait été relativement bonne pour les revenus personnels médians du Nord ontarien (voir le Tableau 5). La période antérieure de 1995 à 2000 (années de recensement de 1996 à 2001) affichait une certaine croissance négative pour Cochrane et Timiskaming, mais c'était l'exception plutôt que la règle.

Comme le montre le Tableau 6, entre les années de recensement de 2006 et de 2011, le Nord ontarien a connu une forte croissance de revenu; seuls les revenus de Thunder Bay et de Timiskaming ont augmenté plus lentement que l'ensemble du Canada, et tous les districts ont surpassé le taux de l'ensemble de l'Ontario. La période entre les recensements de 2001 et de 2006 a été relativement favorable à la région: même si le revenu personnel médian de l'ensemble de l'Ontario a baissé, il y a eu une croissance positive dans chaque district du Nord ontarien et partout à des rythmes plus rapides que celui de l'ensemble du

Canada, sauf à Rainy River.

La conclusion à tirer de cette analyse est que la thèse de la stagnation des revenus de la classe moyenne ne semble pas pertinente de 2000 à 2010 dans le Nord ontarien.

Pour rappel, cette analyse est basée sur la tendance du revenu individuel médian. Cette mesure reflète le revenu total et non le revenu du marché. La conclusion de l'analyse ne serait pas forcément la même si la tendance du revenu du marché (potentiellement à partir du salaire médian) avait été utilisée comme mesure déterminante. La thèse de la stagnation du revenu de la classe moyenne prend généralement en compte les effets des changements réglementaires autour de la redistribution des revenus; de fait l'utilisation de la tendance du revenu individuel médian comme test est appropriée.

Tableau 5 : Revenu personnel médian réel, par district, Nord ontarien, de 1996 à 2011

District	Année du recensement			
	1996	2001	2006	2011
	(constant en dollars de 2010)			
Algoma	23 206	24 128	26 381	28 914
Cochrane	25 368	25 009	27 450	30 934
Grand Sudbury	26 016	27 158	29 667	32 938
Kenora	24 525	24 755	25 560	30 032
Manitoulin	19 758	20 023	21 486	23 662
Nipissing	23 754	23 951	25 390	28 481
Parry Sound	20 481	22 790	23 880	27 124
Rainy River	24 102	26 891	27 508	30 049
Sudbury	22 412	22 708	25 372	29 765
Thunder Bay	28 036	28 981	29 849	31 191
Timiskaming	22 319	21 926	24 344	25 476
Ontario	27 502	30 276	29 439	30 526
Canada	25 125	26 986	27 664	29 878
Facteur d'inflation compris	1,33	1,22	1,08	1,00

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages; recensements de 1996, de 2001 et de 2006.

Remarque : Les données du recensement de 2011 font référence aux revenus de 2010, les données de 2006 sont pour 2005, etc. Toutes les valeurs en dollars sont converties en dollars de 2010, selon la Feuille de calcul de l'inflation, en ligne à <http://www.banqueducanada.ca/taux/reseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>

Tableau 6 : Taux de croissance annuel composé du revenu personnel médian réel, par intervalle de recensement et district, Nord ontarien, de 1996 à 2011

District	Intervalle de recensement			
	1996–2001	2001–06	2006–11	1996–2011
	<i>(pour cent)</i>			
Algoma	0,78	1,80	1,85	1,48
Cochrane	-0,29	1,88	2,42	1,33
Grand Sudbury	0,86	1,78	2,11	1,59
Kenora	0,19	0,64	3,28	1,36
Manitoulin	0,27	1,42	1,95	1,21
Nipissing	0,17	1,17	2,32	1,22
Parry Sound	2,16	0,94	2,58	1,89
Rainy River	2,21	0,45	1,78	1,48
Sudbury	0,26	2,24	3,24	1,91
Thunder Bay	0,67	0,59	0,88	0,71
Timiskaming	-0,35	2,11	0,91	0,89
Ontario	1,94	-0,56	0,73	0,70
Canada	1,44	0,50	1,55	1,16

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages; recensements de 1996, de 2001 et de 2006.



Inégalité du revenu

Le Tableau 7 donne une idée du niveau d'inégalité du revenu dans le Nord ontarien. Dans les statistiques, les revenus familiaux (après impôt) sont répartis en fonction de la place qui leur convient dans la distribution du revenu pour l'ensemble du Canada. À Algoma, par exemple, 19,95 % des familles se trouvent dans le premier quintile canadien; un quintile correspond à 20 % (un cinquième) des familles de la distribution pour l'ensemble du Canada. Autrement dit, 19,95 % des familles d'Algoma ont reçu moins de revenu que la famille du 20e centile (où cette famille avait un revenu inférieur à celui de 80 % des familles canadiennes). La même logique vaut au haut de la distribution du revenu : 17,47 % de familles d'Algoma ont reçu plus de revenu que la famille au 80e centile canadien.

Tableau 7 : Pourcentage des familles des quintiles de revenu après impôt canadiens, par district, Nord ontarien, 2010

District	Quintile inférieur	Quintile supérieur	Trois quintiles du centre	Deux quintiles extrêmes, petits?
	(pour cent)			
Algoma	19,95	17,47	62,58	oui
Cochrane	17,58	19,59	62,83	oui
Grand Sudbury	16,84	21,21	61,95	non
Kenora	24,03	19,16	56,81	non
Manitoulin	30,08	8,91	61,01	non
Nipissing	20,79	16,50	62,71	non
Parry Sound	18,46	14,15	67,39	oui
Rainy River	20,32	16,41	63,27	non
Sudbury	15,08	16,15	68,77	oui
Thunder Bay	18,90	19,05	62,05	oui
Timiskaming	22,31	15,64	62,05	non
Ontario	18,37	22,96	58,67	non
Canada	20,00	20,00	6000	-

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages.

Il y a une autre façon de penser à cela : soustrayez les deux quintiles extrêmes, afin de trouver le pourcentage des familles de chaque district, qui se retrouvent dans les trois quintiles centraux (de 20 % à 80 % dans la distribution canadienne). Cela peut être vu comme une illustration, en termes certes généraux, de la taille de la « classe moyenne » dans chaque district. À partir de cet argument, il est tentant d'affirmer que le Nord ontarien est de façon disproportionnée dans la catégorie de la classe moyenne : chaque district, à part Kenora, dépasse les 60 % dans les trois quintiles centraux.

Toutefois, il y a une autre difficulté qui explique pourquoi la dernière colonne du Tableau 7 est nécessaire. Prenez le Grand Sudbury, où 61,95 % des familles se situent dans les trois quintiles centraux. Il est alors tentant de proclamer que le Grand Sudbury est de façon disprop-

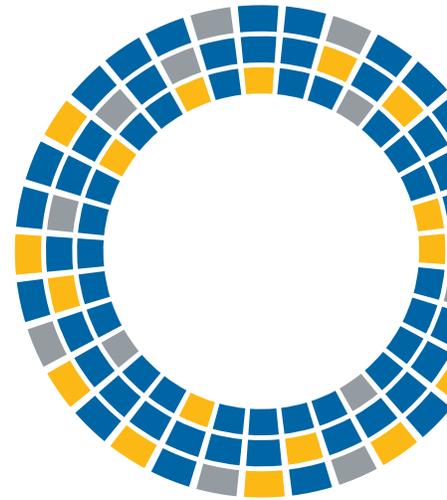
portionnée dans la classe moyenne, puis affiche par conséquent une inégalité de revenu inférieure. Mais vous devez noter que le quintile le plus élevé comprend 21,21 % des familles; quant au quintile le plus bas, il contient 16,84 % des familles. Autrement dit, les extrémités de la distribution ne sont pas petites : il y en a moins de façon disproportionnée au bas, mais il y en a de façon disproportionnée davantage au haut. Cela suggère que le revenu médian du Grand Sudbury est supérieur et, certes, le Tableau 1 confirme cela pour les personnes comme pour les ménages. Surtout, cela limite la puissance d'une déclaration de quelqu'un à propos de l'inégalité.

Il est toutefois possible d'utiliser ces données, afin de dire que l'inégalité est inférieure dans les districts où à la fois le haut et le bas sont de façon disproportionné

petits, car, lorsque c'est vrai, il faut qu'il soit vrai que la plupart des familles se situent dans la classe moyenne et que les gens ne soient pas de façon disproportionnée au bas (avec moins au haut), ou au haut (avec moins au bas). Algoma, Cochrane, Parry Sound, Sudbury et Thunder Bay sont des agglomérations qui ont toutes cette caractéristique. Sudbury est l'exemple le plus frappant, ayant moins de 16 % et de 15 % dans le quintile du haut et du bas, respectivement².

Conclusion

Le niveau existant du revenu personnel médian est généralement plus bas dans le Nord ontarien que dans l'ensemble de la province, bien que certains districts dépassent le niveau provincial. Le revenu du marché comme segment du revenu total est quelque peu inférieur dans le Nord ontarien. Les axes démographiques importants du sexe et de l'autochtonie révèlent une disparité mesurable dans les chiffres bruts. La hausse du revenu personnel médian réel a été plus forte dans le Nord ontarien que dans l'ensemble de la province pendant la période de quinze ans se terminant en 2010. Enfin, la classe moyenne est grosse et l'inégalité du revenu est moindre dans le Nord ontarien, par rapport à la moyenne canadienne, et ce, dans à peu près la moitié des districts de recensement. Chaque district, sauf Kenora, semble être de façon disproportionnée dans la catégorie de la classe moyenne, par rapport à l'ensemble du Canada, mais, en raison du nombre des familles au haut comme au bas de la distribution du revenu, l'inégalité des revenus n'est pas nécessairement plus basse dans tous les districts.



2 Cela semble en conflit avec une constatation antérieure, à savoir que l'écart des revenus par sexe soit plus grand à Sudbury. Cela s'explique plus facilement, du fait que les données sur l'inégalité fassent référence aux familles plutôt qu'aux personnes; une possibilité est que, à Sudbury, les familles comprennent un homme et une femme, les deux ayant un revenu, ce qui tend à « aboutir à une moyenne » qui correspond de façon disproportionnée à la catégorie de la classe moyenne.

À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay et à Sudbury. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Recherche connexe

**Sommes-nous à la hauteur?
Tendances de l'éducation dans le
Nord ontarien**
Mike Commito

**Diversifier, innover, investir
et croître: Changement
démographique, par district du
Nord ontarien, de 2001 à 2013**
Julien Bonin

**C'est ce que vous savez
(et où vous pouvez aller): Le
capital humain et les effets
d'agglomération sur les tendances
démographiques du Nord ontarien**
Bakhtiar Moazzami

**De traînard à chef de file [presque]:
le Nord-Est affiche un potentiel de
croissance**
James Cuddy



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

northernpolicy.ca